

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 26 octobre 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 V. 308** Vœu relatif à la famine liée au dérèglement climatique à Madagascar

-----

### **Le Conseil de Paris,**

Considérant que Madagascar est un des pays du monde les plus pauvres et que 75 % de sa population vivait sous le seuil de pauvreté en 2019 selon la Banque Mondiale ;

Considérant la sécheresse qui ravage actuellement le sud de Madagascar, considérée comme la plus grave depuis 40 ans, la pluie étant absente de certaines régions depuis plusieurs années ;

Considérant qu'environ 1,4 million de personnes se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire grave dans le sud de Madagascar selon le Programme Alimentaire Mondial de l'ONU ;

Considérant que les enfants souffrant de malnutrition aiguë vont être quatre fois plus nombreux, par rapport à la précédente évaluation d'octobre 2020 selon le Plan Alimentaire Mondial et l'UNICEF ;

Considérant que cette famine est la première pouvant être liée au dérèglement climatique selon le Plan Alimentaire Mondial ;

Considérant que la situation dans le sud de Madagascar va s'aggraver à mesure que les effets du changement climatique vont s'intensifier ;

Considérant la politique de solidarité internationale menée par la Ville de Paris ;

Considérant la politique internationale de la Ville en matière de lutte contre le dérèglement climatique ;

Considérant que la Ville agit sur ces deux plans notamment à travers les réseaux internationaux de collectivités où elle a voix, dont l'AMIF ;

Considérant l'appel au pouvoir public de nombreuses ONG dont Action contre la Faim ou Amnesty International ;

Considérant le lien historique qui unit la France à Madagascar ;

Sur proposition de Fatoumata Koné et des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu que :

La Ville de Paris apporte directement ou via les institutions internationales où elle siège, une aide durable afin de lutter contre la sécheresse et la famine à Madagascar.